



Session du 15 mars 2024

-----

## Rapport de l'ordonnateur sur le Compte Financier 2023

### Introduction

2023 était un exercice à risque, avec des budgets initial et rectifié largement déficitaires, essentiellement du fait de l'inflation qui a impacté la masse salariale de l'établissement, mais aussi l'ensemble de ses charges.

Il était aussi le premier exercice de mise en œuvre du Plan de modernisation financière, qui comprend 6 axes majeurs :

- Mise en œuvre d'une comptabilité analytique
- Création d'outils de suivi d'exécution budgétaire
- Connaissance des coûts de revient
- Optimisation des plans de charges
- Diversification des ressources
- Maîtrise des charges

Si la mise en œuvre de ce plan ne sera aboutie qu'à moyen terme, ses premiers effets se sont fait ressentir au cours de cet exercice 2023.

### 1. Compte de résultat

#### 1.1. Au niveau des charges

**Les charges s'élèvent à 7 951 826 €, en hausse de 223 762 € par rapport au Compte financier 2022 (+ 2.90 %).**

Pour rappel, les charges d'exploitation des comptes financiers des années antérieures se présentaient comme suit :

- 2017 = 7 639 185 €
- 2018 = 7 701 212 €
- 2019 = 7 331 431 €
- 2020 = 7 066 539 €
- 2021 = 7 262 319 €
- 2022 = 7 728 063 €

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 183 000 041 00032

APE 911Z

<http://www.gard.chambagri.fr>

### 1.1.1. Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont de 3 703 950 €, soit + 174 247 € par rapport au compte financier 2022 (+ 4.94 %). Elles se décomposent de la façon suivante :

- **Contrats d'assurances** : + 19 000 €

Malgré plusieurs négociations, il y a une hausse générale du coût des contrats d'assurance et en particulier de la Responsabilité Civile, du fait des risques de sinistres relatifs aux dossiers PAC.

- **Honoraires et contentieux** : - 17 400 €

Baisse liée à l'absence de frais dans le cadre du contentieux avec l'entreprise intervenue sur le lot gros-œuvre de l'Agriforum, et à l'absence de litiges de droit du travail, contrairement à 2022.

- **Frais d'organisations des manifestations** : - 132 000 €

Cet écart, compensé en recettes, réside dans le fait que la manifestation des JMS n'a pas été organisée en 2023.

- **Déplacements** :

Les frais de déplacements restent stables par rapport à 2022 mais à un niveau moindre par rapport aux années antérieures, de nombreuses réunions se déroulant désormais sous forme de visioconférences.

- **Mise à disposition de personnel** : + 39 000 €

Une augmentation qui s'explique par la revalorisation de la valeur du point pour des agents régionaux mis à disposition (sur des missions comptabilité et élevage) et par une mise à disposition plus importante pour la partie élevage (compensée en recettes).

- **Nettoyage des locaux** : - 69 000 €

Cette baisse est occasionnée par la résiliation du contrat de nettoyage des locaux du siège. Compensée par des charges de personnel suite au recrutement d'un agent d'entretien et d'un intendant.

- **Taxe d'habitation** : + 8 000 €

- **Plan de formation des agents** + 28 773 €

Augmentation qui se retrouve en recettes puisque ces actions sont financées par Ocapiat.

- **Amortissements & provisions** : + 221 568 €

Les dotations aux amortissements et aux provisions ont été revalorisées afin de prendre en compte les dépenses impayées et celles prévisibles (notamment dans l'entretien de nos bâtiments et charges de personnel) mais surtout la prise en compte de dépenses afin de favoriser le développement agricole.

Objet des Provisions	Montant
<b>Elections 2025</b>	<b>74 000.00</b>
<b>Provision Cotisations IPG impayées</b>	<b>44 690.08</b>
<b>Provision suivi DJA</b>	<b>26 777.35</b>
<b>Provision PAC</b>	<b>20 752.86</b>
<b>Mes P@rcelles 2019-2022</b>	<b>3 324.00</b>
<b>MAEC Camargue</b>	<b>20 305.80</b>
<b>FSE Relance</b>	<b>7 000.00</b>
<b>Gestion RH : risques sociaux, congés, CET, retraite...</b>	<b>600 265.62</b>
<b>Provision Agriforum</b>	<b>200 000.00</b>
<b>Rénovation bâtiments</b>	<b>200 000.00</b>
<b>Provision Etude prospective agriculture gardoise</b>	<b>60 000.00</b>
<b>Provision ENERGEM Gaz BII</b>	<b>5 751.94</b>
<b>Campagne de communication</b>	<b>30 000.00</b>
<b>Actions de développement agricole</b>	<b>150 000.00</b>
	<b>1 442 867.65</b>

### 1.1.2. Frais de personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 4 150 084 €, soit + 36 073 € par rapport au compte financier 2022 (+ 0.89 %).

Cette hausse relative s'explique par :

- Une augmentation de la valeur du point (2,75% sur 12 mois + 1,75% à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023) : + 90 000 €
- Les mouvements de personnel au cours de l'année
- Le poste du dispositif Relance qui est resté non pourvu

### 1.1.3. Interventions

Ce poste enregistre une hausse de 13 443 €, s'expliquant essentiellement par des jeux d'écriture quant au financement du Groupement de Défense Sanitaire (12 500 €) en 2022. En dehors de cet élément, les dépenses d'interventions sont stables.

## 1.2. Au niveau des produits

Les produits s'élèvent à 8 003 176 €, soit une hausse de + 244 099 € par rapport au Compte financier 2022 (+ 3.15 %).

Les produits d'exploitation des comptes financiers des années antérieures étaient les suivants :

- 2017 = 7 655 012 €
- 2018 = 7 561 934 €
- 2019 = 7 345 518 €
- 2020 = 7 087 873 €
- 2021 = 7 294 262 €
- 2022 = 7 759 077 €

### 1.2.1. Les subventions de l'Etat :

- Le **CasDar** est stable
- Les recettes perçues au titre des financements **Agence de l'Eau** augmentent par effet report des prestations prévues de manière prudentielles en 2022.
- La **ressource fiscale** est augmentée de 3%.

### 1.2.2. Autres ressources publiques :

Les **autres ressources** diminuent de 170 400 €, avec pour éléments notables :

- L'absence de subventions des JMS, qui n'ont pas eu lieu en 2023 : - 146 000 €
- L'apurement de produits à recevoir sur exercices antérieurs : - 64 000 €

### 1.2.3. Autres produits

Les autres produits augmentent de 221 125 € malgré un déficit de réalisation des CSP (Conseil Stratégique Phytosanitaire) et CAD (Contrats Agriculture Durable).

Les prestations de services progressent de 212 737 € soit 7.24%, du fait d'une hausse générale du volume de prestations, mais aussi de nouvelles prestations au cours de cet exercice :

- MAEC + 45 000 €
- Tutorat : + 15 000 €
- PAC : + 72 600 €
- Agroéquipement : + 43 000 €
- Nouvelles prestations (viticulture, expérimentation truffe, ...)
- Hausse des prestations aux collectivités

Par ailleurs, l'indexation des loyers a généré une ressource supplémentaire de 11 000 €.

Les ressources de formation continue restent stables à 220 000 €.

## 2. Résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement au titre de l'exercice 2023 est **excédentaire de 51 349 €**. Il est sensiblement supérieur aux résultats des exercices antérieurs : 2021 (+ 31 944 €) et 2022 (+ 31 013 €).

### 3. La capacité d'autofinancement (CAF)

La Capacité d'autofinancement (résultat - Quote-part de subventions d'investissement reprises au résultat + amortissements - reprise sur amortissement + Produits des cessions d'éléments d'actifs) est **positive à hauteur de 699 447 €**.

### 4. La Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 250 245 €**, composées pour l'essentiel par les remboursements d'emprunts (215 523 €), la réalisation de travaux d'entretien des locaux et des achats de matériels informatiques.

La variation du **fonds de roulement** est positive à hauteur de **449 202 €**. Il s'établit à 2 287 873 € au 31/12/2023, soit 104.34 jours.

La **trésorerie** s'élève à **768 301 €** en fin d'exercice, soit 35.04 jours de fonctionnement.

### Conclusions :

Si la situation financière de l'établissement est particulièrement saine et lui donne des marges de manœuvre, celui-ci se trouve confronté à une hausse importante de ses charges, essentiellement du fait de la hausse du coût de la vie et à la perte d'un certain nombre de ressources.

La réponse à ces enjeux passe par la mise en œuvre du Plan de modernisation financière et en particulier :

- La poursuite du développement des outils de suivi comptable et budgétaire
- Une maîtrise des coûts de revient et des plans de charge des collaborateurs
- Une diversification des ressources et donc une baisse de la part de l'impôt dans le budget
- Une implication de tous dans les enjeux financiers